



L'Université de Bourgogne,

**Université solidaire et respectueuse de la vie étudiante**

L'université de Bourgogne doit être un lieu où il fait bon vivre et étudier. Il est de la responsabilité de la Présidence de l'université de garantir à tou.te.s les étudiant.e.s les conditions permettant leur orientation, leur réussite et leur insertion professionnelle. L'ambition des listes « Agissons pour une autre université » est d'intégrer les **préoccupations de la vie étudiante comme un pilier de la stratégie de l'université**, à tous les niveaux et à tous les moments de la vie de l'établissement. **Les listes « Agissons pour une autre université » s'engagent pour la vie étudiante.**

#### **Nous offrirons des conditions de formation adaptées**

- en construisant avec le rectorat un **processus d'orientation en amont de l'entrée dans le supérieur**. Ce processus garantira une meilleure adéquation entre les souhaits des lycéens et leurs chances de réussite dans le supérieur;
- en favorisant l'individualisation des parcours au niveau Licence **et l'accompagnement des étudiants** dans le cadre du « contrat de réussite pédagogique », et en tenant compte des conditions particulières d'études (activité professionnelle, charge de famille, sport de haut niveau, engagement associatif...);
- en **développant les stages**, révélateurs d'ambition, notamment dans le domaine de la recherche, dès le niveau Licence. Les stages, ainsi répertoriés et centralisés sur l'ENT, seront un levier majeur de valorisation des parcours et de décroisement du monde universitaire ;
- en **étoffant l'offre de formation continue**, véritable jonction entre la recherche, l'enseignement et leur application concrète ;
- en **pérennisant et en développant les partenariats extérieurs** pour ouvrir toujours plus notre université à l'international.

#### **Nous ferons de l'Université un lieu de vie éco-citoyen**

- en faisant de **l'écologie et de l'environnement une clef de voute du développement de l'université**, nous plaçant ainsi comme modèle d'exemplarité en France et en Europe ;
- en créant un **comité de responsabilité sociale et environnementale (RSE)** au sein de notre université ;
- en **sensibilisant à l'environnement et à l'urgence climatique** par l'organisation de conférences, d'expositions photo, d'actions périodiques dans les composantes, en complément de la semaine du Développement Durable organisée sur le campus

dijonnais depuis 2014 ;

- en mettant en place et généralisant un **module de formation transversal « Eco-citoyenneté et solidarité »** pour les étudiants, accessible aux personnels de l'université.

### **Nous ferons de l'Université un lieu de vie solidaire**

- en appliquant **l'exonération des droits d'inscription pour les étudiants extra-communautaires** ;
- en partenariat avec les associations locales, en créant une **recyclerie** pour l'échange de biens ou de services permettant l'acquisition d'équipements gratuitement lors de l'arrivée des étudiant(e)s sur les campus ;
- en proposant des **ateliers d'autoréparation** de biens, pour les vélos notamment ;
- en généralisant le **don des matériels informatiques** aux étudiants et aux associations ;
- en démultipliant l'action d'une **épicerie solidaire** pour les étudiants, en participant à son développement ;
- en visant à l'exemplarité en matière **d'égalité des chances** (handicap, parité, diversité, parentalité) et en améliorant l'accessibilité des bâtiments aux personnes à mobilité réduite ;
- en travaillant avec le CROUS et les partenaires sociaux à rendre fluide les processus **d'attribution de bourses et d'aides sociales aux étudiants** ;
- en inventant avec les collectivités (conseil régional, conseils départementaux, métropole, communautés d'agglomération) de **nouveaux dispositifs d'aide pour les étudiants en difficulté** en matière de logement, de déplacement et d'accompagnement des études.

### **Nous ferons de l'Université un lieu où il fait bon étudier**

- en faisant des campus des **lieux de vie modernes et dynamiques** en matière de sport, de culture et d'animation ;
- en encourageant le **pluralisme des associations** sur les campus, tout en distinguant les associations à visée représentative par le biais d'une charte dédiée ;
- en développant la **démocratie étudiante** pour impliquer les étudiants dans la vie politique de l'établissement ;
- en **augmentant les capacités du PEPS** (pôle d'excellence des pratiques sportives), unique en France, qui accompagne les sportifs de haut niveau, ambassadeurs de l'université ;
- en établissant un **Pôle d'Excellence des Arts et la Culture** : équivalent du PEPS pour les artistes.